



Note sur les éléments permettant de démontrer les capacités techniques et financières de l'exploitant d'un parc éolien soumis à autorisation ICPE

Mars 2016

La législation des installations classées prévoit que la délivrance de l'autorisation « prend en compte les capacités techniques et financières dont dispose le demandeur, à même de lui permettre de conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L. 511-1 et d'être en mesure de satisfaire aux obligations de l'article L. 512-6-1 lors de la cessation d'activité » (art. L. 512-1 C. env.)

L'industrie éolienne présente un certain nombre de spécificités qui doivent être prises en compte dans l'établissement des capacités techniques et financières.

La profession éolienne se caractérise par une grande homogénéité des parcs éoliens quant à leurs caractéristiques techniques et leur économie générale mais une hétérogénéité relative des acteurs économiques qui sont à l'origine de leur création.

Cette note propose, en s'appuyant sur les caractéristiques communes aux parcs éoliens, un ensemble d'éléments que le pétitionnaire d'une autorisation d'exploiter éolienne peut rassembler pour constituer le faisceau d'indices permettant de prouver ses capacités techniques et financières.

1. Capacités financières

Le mode de financement des parcs éoliens est une des premières caractéristiques de la profession. La quasi-totalité des projets éoliens fait l'objet d'un financement de projet. Ce type de financement est un financement sans recours, basé sur la seule rentabilité du projet. La banque qui accorde le prêt considère ainsi que les flux de trésorerie futurs sont suffisamment sûrs pour rembourser l'emprunt en dehors de toute garantie fournie par les actionnaires du projet. Or, ce type de financement de projet n'est possible que si la société emprunteuse n'a pas d'activités extérieures au projet. Une société ad hoc est donc créée pour chaque projet éolien. Cette société de projet n'a généralement pas de personnel mais est en relation contractuelle avec les entreprises qui assureront l'exploitation et la maintenance du parc. Cette société ne peut donc démontrer d'expérience ou de références indépendamment de la société qui porte le projet et donc de ses actionnaires.

Pour autant, lors d'un financement de projet, la banque prêteuse estime que le projet porte un risque très faible de faillite. C'est la raison pour laquelle elle accepte de financer 80 % des coûts de construction. En effet, dans le cas d'une installation éolienne, des études de vent sont systématiquement menées pour déterminer le productible et un niveau de rémunération garanti

France Energie Eolienne
5 avenue de la République, 75011 Paris
T 01 42 60 07 41 - F 09 70 32 56 90 - M contact@fee.asso.fr
www.fee.asso.fr

sur 15 ans par un mécanisme de soutien (contrat d'obligation d'achat ou de complément de rémunération). Le chiffre d'affaires de la société est donc connu dès la phase de conception du projet avec un niveau d'incertitude extrêmement faible.

Le calendrier de l'investissement et des charges financières constitue une autre spécificité de la profession. En effet, la totalité de l'investissement est réalisée avant la mise en service de l'installation. Les charges d'exploitations sont très faibles par rapport à l'investissement initial et très prévisible dans leur montant et dans leur récurrence. On estime en effet que sur un parc standard les charges d'exploitation, taxes comprises, s'élèvent à environ 30% du chiffre d'affaires annuel.

La difficulté, pour l'exploitant éolien, consiste donc à réaliser l'investissement initial et non à assurer une assiette financière suffisante pour l'exploitation car celle-ci est garantie par les revenus des parcs. Il existe plus de 900 parcs en exploitation aujourd'hui et aucun cas de faillite n'a, de ce fait, été recensé. La capacité financière de l'exploitant résulte donc de sa capacité à le financer.

Toutefois, à cet égard, le Conseil d'Etat¹ a considéré que les capacités techniques et financières étaient celles nécessaires à « assumer l'ensemble des obligations susceptibles de découler du fonctionnement, de la cessation éventuelle de l'exploitation et de la remise en état du site au regard des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 ».

Au vu de cet arrêt, l'analyse des capacités techniques et financières ne devrait donc pas porter sur la construction du parc éolien, ce qui est tout à fait en ligne avec la police des installations classées, dont l'objectif est de s'assurer que les prescriptions réglementaires et administratives tenant à l'exploitation de l'installation et à son démantèlement pourront être assumées par l'exploitant.

Dans un arrêt récent², le Conseil d'Etat semble avoir fait évoluer sa position en exigeant également que le pétitionnaire justifie de ses capacités techniques et financières « le mettant à même de mener à bien son projet », ce qui semble inclure la phase de construction.

Toutefois, cet arrêt est relatif à une centrale combiné gaz, activité nécessitant des coûts d'exploitation importants notamment dû au coût d'approvisionnement en combustible (gaz) et aux impératifs de sécurité et de prévention de rejets polluants. A contrario, l'éolien se caractérise par un investissement initial très important lié à l'achat de turbines et des coûts d'exploitation faibles puisque le productible est issu d'une source renouvelable.

Ainsi, l'équilibre financier d'une telle centrale gaz pendant la phase d'exploitation est bien plus fragile que celui d'un parc éolien de sorte que la capacité technique et financière relative à l'exploitation d'une telle centrale requiert des exigences plus importantes et ne peut pas résulter, comme pour un parc éolien, du seul fait que le projet ait été financé et construit.

En conséquence, cet arrêt ne saurait être transposable à l'appréciation des capacités techniques et financières d'un parc éolien, sauf à remettre en question la construction de toute nouvelle installation dans un mode de financement sans recours.

¹ CE, 23 juin 2004, GAEC de la Ville au Guichou, n°247626,

² CE 22 février 2016, Société Hambrégie, n°384821

France Energie Eolienne
5 avenue de la République, 75011 Paris
T 01 42 60 07 41 - F 09 70 32 56 90 - M contact@fee.asso.fr
www.fee.asso.fr

En effet, le financement d'un parc éolien est conditionné à l'obtention des autorisations par la société de projet. Une société de projet ne peut donc justifier, au moment du dépôt de la demande, de l'engagement financier ferme d'un établissement bancaire.

En d'autres termes, le pétitionnaire d'un parc éolien ne peut justifier sa capacité financière à le construire qu'après l'obtention de l'autorisation.

Pour autant, le fait que le pétitionnaire ne puisse objectivement pas justifier cette capacité dès le dépôt de la demande ne fait pas courir de risque au regard de la police des installations classées, dans la mesure où s'il n'obtient pas le prêt bancaire pour réaliser l'investissement initial, le parc ne sera jamais construit et donc jamais exploité.

Par ailleurs, le démantèlement des parcs éoliens est soumis à des dispositions spécifiques qui conditionnent la mise en service à la constitution de garanties financières et permettent, le cas échéant, au préfet de se substituer à l'exploitant en cas de défaillance.

De plus, les coûts de démantèlement d'une éolienne ont été estimés à 50 000€ par l'arrêté du 26 août 2011 *relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières* pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent. Le recyclage des matières premières et notamment l'acier permet de réduire ce coût à 10 000€ par aérogénérateur. Ce montant correspond à 3% du chiffre d'affaires annuel moyen d'une éolienne, estimé à 330 000€.

Enfin, la preuve de la capacité financière de l'exploitant peut et doit se faire sur l'économie générale du projet. Le pétitionnaire pourra prouver sa capacité financière en rassemblant par exemple tout ou partie des pièces mentionnées ci-dessous :

- le plan d'affaires prévisionnel sur la durée du contrat d'achat, selon le modèle annexé, indiquant les montants prévisionnels de chiffre d'affaires, de coûts et de flux de trésorerie du projet avant et après impôts notamment les charges et produits d'exploitation mettant en évidence les prestations de maintenance et les réserves éventuellement constituées pour faire face aux opérations de démantèlement ;
- le montant de l'investissement estimé ;
- la présentation du montage financier prévu du projet : fonds propres, endettement et avantages financiers ; le financement pourra être mis en place postérieurement à l'obtention de l'autorisation d'exploiter³ ;
- Le pétitionnaire peut également, le cas échéant, pour appuyer sa démonstration, fournir une lettre d'engagement de la société mère et des documents à caractère patrimonial et comptable prouvant la solvabilité de ses actionnaires.

2. Capacités techniques

L'industrie éolienne est un marché particulièrement consolidé. En 2016, le marché français d'éoliennes de plus de 50 mètres de hauteur comptait 7 constructeurs : Enercon, Vestas, Senvion,

³ Les projets éoliens font l'objet d'un financement bancaire de projet sans recours dont l'obtention est un gage fort concernant les capacités financières mais qui n'est accordé que très peu en amont de la construction du parc.

France Energie Eolienne
5 avenue de la République, 75011 Paris
T 01 42 60 07 41 - F 09 70 32 55 90 - M contact@fee.asso.fr
www.fee.asso.fr

Nordex, GE, Gamesa et Siemens. Ces industriels sont tous d'envergure mondiale et extrêmement établis.

Aujourd'hui, la maintenance est, dans la quasi-totalité des cas, assurée par les constructeurs dans le cadre de contrats de maintenance qui garantissent un niveau de disponibilités des machines à l'exploitant. Si la technologie des turbines est relativement complexe, elle est maîtrisée par les constructeurs qui assurent la maintenance de leurs machines pendant la phase d'exploitation du parc.

Or, la jurisprudence admet que le pétitionnaire peut présenter les capacités techniques d'une autre société avec laquelle elle aurait conclu des accords de partenariat, sans qu'il puisse être reproché que la demande d'autorisation d'exploiter n'ait pas été présentée par la société qui a exposé ses capacités techniques et financières au motif « qu'aucune disposition législative ou réglementaire n'interdit à un exploitant de sous-traiter certaines tâches »⁴.

Or, elle admet aussi, dans la même décision, que « le pétitionnaire peut établir sa capacité technique sans faire état d'une expérience dans l'activité considérée ».

Cela permet donc de conclure que le pétitionnaire peut justifier des capacités techniques de ses cocontractants et, dans le cas qui nous intéresse, du constructeur des éoliennes que le pétitionnaire exploite.

La pratique actuelle consiste à finaliser le choix des turbines et des sous-contractants une fois les autorisations obtenues et purgées de tout recours. Les temps d'instruction peuvent en effet être longs, les recours sont fréquents et l'évolution technologique rapide. Pour autant, les choix sont en nombre limité et la qualité de la machine reste assurée.

La démonstration des capacités techniques du pétitionnaire s'appuiera donc sur un faisceau d'indices reposant sur tout ou partie des pièces listées ci-dessous :

- Une description de l'organisation générale du projet indiquant les responsabilités et obligations qui incombent à l'exploitant tout au long de la vie du parc ;
- Une liste descriptive des prestations auxquelles il fera appel et les qualifications requises pour les prestataires ;
- Une liste des principaux fournisseurs potentiels de produits et services impliqués et une description des accords de partenariat industriel ou commercial conclus ou envisagés. Ces accords peuvent être établis seulement après obtention de l'autorisation d'exploiter.
- Une description des tâches clés de l'exploitation (maintenance et hors maintenance⁵) notamment au regard du respect des obligations réglementaires. Ces missions pourront être assurées par des prestataires spécialisés.
- Une liste des tâches de gestion technique qui peuvent être assurées directement par le personnel de la société d'exploitation ou par un prestataire externe.

⁴ CAA Marseille, 11 juillet 2011, Comité de sauvegarde de Clarency-Valensole, req. n°09MA02014.

⁵ La description des tâches clés de l'exploitation hors maintenance doit systématiquement figurer dans le dossier.

France Energie Eolienne
5 avenue de la République, 75011 Paris
T 01 42 60 07 41 - F 09 70 32 55 90 - M contact@fee.asso.fr
www.fee.asso.fr

Annexe IX : Pièces liées à l'envoi du résumé non technique



Mairie de Créquy
A l'attention de Monsieur le Maire
2 rue de Torcy
62310 Créquy

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5449 2

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas-de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Chloé Blaise

Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 460 666 RCS Amiens



Mairie de Saint-Michel-sous-Bois
A l'attention de Monsieur le Maire
2 rue de l'église
62650 Saint-Michel-sous-Bois

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5448 5

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas-de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Chloé Blaise

Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 460 666 RCS Amiens



Mairie de Rimboval
A l'attention de Monsieur le Maire
1 rue de la place
62990 Rimboval

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5447 8

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas-de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Chloé Blaise

Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 460 666 RCS Amiens



Mairie de Embry
A l'attention de Monsieur le Maire
7 rue Cardon
62990 Embry

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5446 1

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas-de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Chloé Blaise

Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 460 666 RCS Amiens



Mairie de Hesmond
A l'attention de Monsieur le Maire
13 rue du château
62990 Hesmond

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5445 4

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas-de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Chloé Blaise



Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 460 666 RCS Amiens



Mairie de Humbert
A l'attention de Monsieur le Maire
rue principale
62650 Humbert

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5444 7

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas-de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Chloé Blaise



Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 460 666 RCS Amiens



Mairie de Saint-Denoëux
A l'attention de Monsieur le Maire
place de la mairie
62990 Saint-Denoëux

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5443 0

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas-de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Chloé Blaise

Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 450 666 RCS Amiens



Mairie de Royon
A l'attention de Monsieur le Maire
13 rue du moulin
62990 Royon

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5442 3

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas-de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Chloé Blaise

Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 460 666 RCS Amiens



Mairie de Lebiez
A l'attention de Monsieur le Maire
4 rue de l'école
62990 Lebiez

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5440 9

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 460 666 RCS Amiens

Chloé Blaise

www.h2air.fr



Mairie de Boubers-lès-Hesmond
A l'attention de Monsieur le Maire
rue de la mairie
62990 Boubers-lès-Hesmond

Amiens, le 17 novembre 2021

LRAR : 1A 186 524 5441 6

Objet : Dépôt du résumé non-technique concernant le projet « Eoliennes des Magnolias »
Suivi par : Chloé Blaise, responsable de projet, 06 45 32 14 39

Monsieur le Maire,

Fondée à Amiens en 2008 par une équipe convaincue de la nécessité de répondre à la crise climatique, H2air est une PME française productrice d'électricité renouvelable indépendante. Elle s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires. H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes de ses projets éoliens ou solaires, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction.

Présent dans le Pas-de-Calais depuis plusieurs années, nous développons actuellement plusieurs projets à travers le département.

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur l'avancée du projet éolien des Magnolias, initié en 2019 avec la commune de Boubers-lès-Hesmond. Plusieurs études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique, lancées en 2020, ont permis de déterminer une implantation prenant en compte différents enjeux.

Composé de 4 éoliennes, le projet éolien des Magnolias d'une puissance maximale de 18 MW, présentera, à lui seul, une production annuelle estimée à environ 48 GWh/an.

La demande d'autorisation environnementale du projet sera prochainement déposée auprès des services instructeurs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une fois cette phase d'examen aboutie, courant 2022 et 2023, le projet sera soumis à une enquête publique pour une durée d'un mois. Enfin, sur la base des avis rendus tout au long de l'instruction, le préfet du Pas-de-Calais rendra sa décision à travers la prise d'un arrêté préfectoral.

En application de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), et dans la volonté d'informer au mieux les communes avoisinantes au projet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement du projet, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Chloé Blaise

www.h2air.fr

Eoliennes des Magnolias
29 rue des Trois Cailloux – 80000 AMIENS
+33(0)3 65 88 99 15 - est@h2air.fr
878 460 666 RCS Amiens

DESTINATAIRE
 Hairie de Hermond
 13 rue du château
 62990 Hermond

LA POSTE
 Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5445 4

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Hairie
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Cailloux
 80000 Amiens

DEL Date : 10H18
 LE 17/11/21
 Prix : 25€00
 CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservation : 30 jours

eco logic Neutrité carbone
 laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT

DESTINATAIRE
 Hairie de Saint-Denis
 place de la mairie
 62990 Saint-Denis

LA POSTE
 Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5443 0

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Hairie
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Cailloux
 80000 Amiens

DEL Date : 10H18
 LE 17/11/21
 Prix : 25€00
 CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservation : 30 jours

eco logic Neutrité carbone
 laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT

DESTINATAIRE
 Hairie de Humbert
 rue principale
 62650 Humbert

LA POSTE
 Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5444 7

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Hairie
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Cailloux
 80000 Amiens

DEL Date : 10H18
 LE 17/11/21
 Prix : 25€00
 CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservation : 30 jours

eco logic Neutrité carbone
 laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT

DESTINATAIRE
 Hairie de Lebiez
 4 rue de l'école
 62990 Lebiez

LA POSTE
 Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5440 9

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Hairie
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Cailloux
 80000 Amiens

DEL Date : 10H18
 LE 17/11/21
 Prix : 25€00
 CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservation : 30 jours

eco logic Neutrité carbone
 laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT

DESTINATAIRE
 Marie de Boubers-lès-Hesmond
 rue de la mairie
 62930 Boubers-lès-Hesmond

LA POSTE
 Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5441 6

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Heair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

DEL Date : 10H18
 LE 17/11/21

Prix : CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

DESTINATAIRE
 Marie de Embry
 7 rue Cardon
 62930 Embry

LA POSTE
 Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5446 1

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Heair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

DEL Date : 10H18
 LE 17/11/21

Prix : CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

DESTINATAIRE
 Marie de Rayon
 13 rue du moulin
 62930 Rayon

LA POSTE
 Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5442 3

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Heair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

DEL Date : 10H18
 LE 17/11/21

Prix : CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

DESTINATAIRE
 Marie de Crequy
 2 rue de Torcy
 62310 Crequy

LA POSTE
 Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5449 2

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Heair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

DEL Date : 10H18
 LE 17/11/21

Prix : CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

DESTINATAIRE
 Marie St-Nicolas-sur-Bois
 2 rue de l'église
 62650 Saint-Nicolas-sur-Bois

LA POSTE Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5448 5

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 H2air
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

PREUVE DE DÉPÔT

es avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

Modèles d'accès direct à l'information de distribution :
 Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
 Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

DEL Date : 10HT8 Prix : CRBT :
 LE 17/11/21 + 2€00 RI

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation. Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste. Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr. Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

DESTINATAIRE
 Marie de Rimboul
 1 rue de la place
 62930 Rimboul

LA POSTE Numéro de l'envoi : 1A 186 524 5447 8

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 H2air
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

PREUVE DE DÉPÔT

es avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

Modèles d'accès direct à l'information de distribution :
 Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
 Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

DEL Date : 10HT8 Prix : CRBT :
 LE 17/11/21 + 2€00 RI

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation. Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste. Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr. Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :
~~Marie de Crequy
 2 rue de Torcy
 62310 Crequy~~

LA POSTE Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION AR 1A 186 524 5449 2**

REVENIR À **FRAB**

Présenté / Avisé le : 17/11/21
 Distribué le : 19/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire *Loloy Lam*

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature : *Loloy Lam*
 Signature facteur *

H2air
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

RECU 19 NOV. 2021

En provenance de :
~~Marie de Humbert
 rue principale
 62650 Humbert~~

LA POSTE Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION AR 1A 186 524 5444 7**

REVENIR À **FRAB**

Présenté / Avisé le : 18/11/21
 Distribué le : 19/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire *Dupe*

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature : *Dupe*
 Signature facteur *

LA POSTE 39289A 18-11-21 FRANCE
 H2air
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

RECU 19 NOV. 2021

En provenance de : ~~Maille St-Nicolas-sous-Bois~~
~~2 rue de l'église~~
~~62650 Saint-Nicolas-sous-Bois~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 186 524 5448 5

FRAB

LA POSTE 39289A 18-11-21 FRANCE

Présenté / Avisé le : 18/11/21
 Distribué le : 18/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature (prénom, nom et NOM si mandataire)
 Signature facteur *

Revenir à Heair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Cailbeux
 80000 Amiens

RECU 19 NOV. 21

En provenance de : ~~Maille de Rayon~~
~~13 rue du moulin~~
~~62950 Rayon~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 186 524 5442 3

FRAB

LA POSTE 39289A 18-11-21 FRANCE

Présenté / Avisé le : 18/11/21
 Distribué le : 18/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature (prénom, nom et NOM si mandataire)
 Signature facteur *

Revenir à Heair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Cailbeux
 80000 Amiens

RECU 22 NOV. 21

En provenance de : ~~Maille de Rimbouval~~
~~1 rue de la place~~
~~62950 Rimbouval~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 186 524 5447 8

FRAB

LA POSTE 39289A 18-11-21 FRANCE

Présenté / Avisé le : 18/11/21
 Distribué le : 18/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature (prénom, nom et NOM si mandataire)
 Signature facteur *

Revenir à Heair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Cailbeux
 80000 Amiens

RECU 19 NOV. 21

En provenance de : ~~Maille de Boulers-lès-Hesmond~~
~~rue de la mairie~~
~~62950 Boulers-lès-Hesmond~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 186 524 5441 6

FRAB

LA POSTE 39289A 18-11-21 FRANCE

Présenté / Avisé le : 18/11/21
 Distribué le : 18/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature (prénom, nom et NOM si mandataire)
 Signature facteur *

Revenir à Heair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Cailbeux
 80000 Amiens

RECU 22 NOV. 21

En provenance de : ~~Mairie de Saint-Denis~~
~~place de la mairie~~
~~62990 Saint-Denis~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 186 524 5443 0

FRAB

Renvoyer à
 Hgair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

REÇU 22 NOV. 2021

Présenté / Avisé le : 12/11/21
 Distribué le : 12/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature (préciser Prénom et NOM du mandataire)

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

En provenance de : ~~Mairie de Embury~~
~~7 rue Canton~~
~~62990 Embury~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 186 524 5446 1

FRAB

Renvoyer à
 Hgair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

REÇU 23 NOV. 2021

Présenté / Avisé le : 20/11/21
 Distribué le : 20/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature (préciser Prénom et NOM du mandataire)

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

En provenance de : ~~Mairie de Hesmond~~
~~13 rue du château~~
~~62990 Hesmond~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 186 524 5445 4

FRAB

Renvoyer à
 Hgair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

REÇU 22 NOV. 2021

Présenté / Avisé le : 18/11/21
 Distribué le : 18/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature (préciser Prénom et NOM du mandataire)

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

En provenance de : ~~Mairie de Lebiez~~
~~4 rue de l'école~~
~~62990 Lebiez~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 186 524 5440 9

FRAB

Renvoyer à
 Hgair
 Eoliennes des Magnolias
 29 rue des Trois Gailloux
 80000 Amiens

REÇU 23 NOV. 2021

Présenté / Avisé le : 22/11/21
 Distribué le : 22/11/21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature (préciser Prénom et NOM du mandataire)

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.